

Outlook

Numéro 10-01

DANS CE NUMÉRO

1. Rétrospective 2009
2. Le marché de l'assurance crédit en 2009
3. Que nous réserve l'avenir?
4. Assurance crédit inversée
5. L'ICBA
6. Demandez à Ron

Rétrospective 2009

C'est vers la fin du 1^{er} trimestre 2008 que les souscripteurs en assurance crédit ont repéré les événements ayant suscité la crise du crédit ayant débuté à la fin de 2007 et ayant atteint son apogée en 2009. Ils recevaient un plus grand nombre de demandes d'indemnisation, mais plus important encore, le nombre de comptes en souffrance augmentait.

Les souscripteurs ont tenté de prendre des mesures pour maintenir leur rapport sinistres-primés à un niveau acceptable. Dans le marché de l'assurance, un certain nombre de limites de crédit approuvées pour des acheteurs à risque plus élevé ont été annulées ou réduites. Les taux de prime ont été augmentés et les demandes d'indemnisation ont été examinées plus soigneusement pour déterminer si elles étaient conformes aux conditions de la police. Malgré les correctifs, les indemnités versées au Canada sont passées de 183 millions \$ en 2008 à 300 millions \$ en 2009.

En 2009, la totalité des primes d'assurance crédit des souscripteurs canadiens, y compris Exportation et développement Canada, a atteint environ 210 millions \$ comparativement aux indemnités réglées de 300 millions \$. Que signifie ces chiffres?

1) Certaines compagnies avaient des stratégies de gestion de risque à long terme et, lorsque l'économie s'est envenimée, la couverture nécessaire était déjà en place. Ces entreprises

avaient assuré le risque avant que la situation ne se détériore, si bien qu'elles étaient protégées lorsque des pertes se sont concrétisées. Elles n'ont malheureusement pu participer aux assemblées de créanciers.

2) Au Canada, l'assurance crédit n'est pas aussi prisée qu'en l'Europe, et pourtant les souscripteurs ont réglé des sinistres de 300 millions \$. Quelle est donc la valeur totale des pertes non assurées d'acheteurs qui ont fait faillite? Des calculs

rapides les établissent à plus d'un milliard \$. Combien d'entreprises ont fait faillite en raison de mauvaises créances non assurées qui auraient pu être couvertes?

3) De nombreux gestionnaires de crédit disent qu'ils n'obtiennent pas d'assurance crédit parce que lorsqu'ils en ont besoin, les souscripteurs refusent de couvrir le risque. Si les souscripteurs ont versé des indemnités de 300 millions \$, la

couverture en place a dû être importante lorsque des sinistres sont survenus. Il y a quand même un élément de vérité dans ce mode de pensée. Lorsque l'économie se détériore et qu'elle touche la situation financière des compagnies, les souscripteurs refuseront d'endosser de mauvaises pratiques de crédit et d'assumer des pertes prévisibles. Les entreprises qui attendent que l'inévitable se produise seront invitées à participer aux assemblées de créanciers et peut-être même à rencontrer leur banquier.



Le marché de l'assurance crédit en 2009

Les souscripteurs privés et Exportation et développement Canada ont réglé énormément de sinistres en 2009, mais leurs mesures correctives ont maintenu les pertes à un niveau acceptable. Tous les assureurs crédit ayant des activités au Canada ont maintenu leur cote de crédit (voir les [cotes actuelles](#) sur le site Web de Millennium) et ils commencent à offrir de la nouvelle capacité, y compris pour la Compagnie de la Baie d'Hudson et Zellers. Le syndrome de la forteresse assiégée s'estompe graduellement et les souscripteurs se livrent concurrence pour de nouvelles polices, mais sans pour autant oublier l'expérience récente. Ils mettront davantage d'accent sur de bons contrôles de crédit, un plus grand partage des risques et moins de sélection. Tel que mentionné dans le numéro du printemps 2007 de *Millennium Outlook*, les taux de prime étaient trop bas comparativement au risque et nous avions alors prédit que même une légère hausse des pertes les forceraient à prendre des mesures correctives. C'est exactement ce qui s'est produit en 2008 et en 2009. Malgré l'expérience récente, les taux de prime sont toujours trop faibles. Les hausses de prime des deux dernières années ont été minimales et n'ont pas repris les niveaux soutenables d'il y a cinq ans.

L'équipe de spécialistes de Millennium peut vous aider à structurer un programme d'assurance crédit qui saura optimiser la couverture et les coûts. Ce sont de meilleures structures et non des primes plus faibles qui font réaliser des économies de primes.



Que nous réserve l'avenir?

Comme le mentionnent les ateliers *Parlons exportations* d'Exportation et développement Canada, il semble que le Canada se remette de la récession. Quoi qu'il en soit, l'économie mondiale, elle, ne semble pas être en aussi bonne posture. Le commentaire du printemps 2010 d'EDC, *La zone critique*, mentionne qu'il reste certains écueils à franchir : la faiblesse de certains gouvernements, l'impact de la fin des programmes de relance, la nécessité pour les entreprises d'obtenir des capitaux et les prêts gouvernementaux sur les bilans de certaines banques.

En 2010 et en 2011, les entreprises cotées en bourse devront adopter les Normes internationales d'information financière. L'incidence des révisions obligatoires sur la manière dont les entreprises comptabilisent leurs actifs peut causer une hausse des provisions et une dévaluation d'autres actifs. Ces facteurs peuvent présenter une évaluation plus fidèle de la valeur nette de certaines compagnies, laquelle peut diminuer lorsque certains actifs sont comptabilisés à leur valeur réelle. Par ailleurs, les banques et les compagnies d'assurance devront évaluer plus rigoureusement leur capital de risque et en prévoir davantage afin de supporter les prêts ou engagements en cours. Plus le risque perçu ou coté d'un actif est élevé, plus il faudra de capital de risque pour l'appuyer. Par conséquent, de nombreuses banques devront réduire leur levier financier et il est probable que les marchés du crédit se comprimeront.

L'assurance crédit inversée

Les conditions de crédit sont toujours difficiles et les souscripteurs examinent actuellement les acheteurs pour déterminer s'ils sont disposés à offrir de la nouvelle capacité pour les entreprises canadiennes. De nombreuses compagnies canadiennes trouvent que les souscripteurs de crédit commercial ne fournissent pas suffisamment de couverture à leurs fournisseurs ou que bon nombre de leurs fournisseurs exigent des paiements anticipés (surtout en Asie). La gestion de la trésorerie s'en ressent donc. L'assurance inversée présente des avantages intéressants dans notre industrie, lorsque nous tentons d'aider les entreprises à négocier des conditions plus favorables avec leurs fournisseurs.

Tout récemment, un client de Millennium devait fournir des lettres de crédit pour garantir des achats d'une valeur de 3 millions \$. Millennium a pu obtenir une police d'assurance crédit en remplacement de la LCI, ce qui a libéré le fonds de roulement du client.

Le principe de l'assurance inversée est fort simple. Nous travaillons avec vous pour présenter votre situation financière sous son meilleur jour aux souscripteurs afin de créer plus de capacité sur le marché pour vos fournisseurs. Pour ce faire, les souscripteurs demanderont vos états financiers dans le cadre d'une entente de confidentialité. Si nous pouvons obtenir plus de capacité de la part des souscripteurs, nous pouvons alors communiquer avec vos principaux fournisseurs et les sensibiliser aux polices acheteur unique (à l'égard de votre compagnie) pour qu'ils puissent vous offrir des conditions de paiement plus souples ou prolongées du fait de ces polices. La police est émise à votre fournisseur, qui règlera la prime afférente. Vous pouvez négocier un partage du paiement de la prime avec lui, mais elle est habituellement intégrée au prix du contrat d'approvisionnement. En obtenant des conditions de paiement, le délai de paiement de vos comptes fournisseurs et votre trésorerie seront allégés, ce qui justifie le coût de la prime. Votre fournisseur bénéficie ainsi des avantages de l'assurance crédit : son risque est assuré et il pourra obtenir une avance sur ses créances assurées ou les escompter auprès de sa banque.

Millennium fait partie de l'International Credit Brokers Alliance (ICBA), ses partenaires stratégiques du monde entier offrant des services similaires. Nous pouvons ainsi travailler avec vos fournisseurs, où qu'ils se trouvent dans le monde, et leur offrir des polices d'assurance crédit « locales ». Si vous avez de la difficulté à obtenir des modalités à compte ouvert de vos fournisseurs, ce produit pourrait être une solution. Appelez-nous pour en savoir plus ou pour fixer un rendez-vous afin d'établir une stratégie de mise en œuvre.

L'ICBA

Millennium est le membre canadien de l'International Credit Brokers Alliance ([ICBA](#)). En mars dernier, l'Alliance a célébré son 10^e anniversaire à Paris. L'ICBA est la plus importante équipe de courtiers-spécialistes indépendants en assurance crédit au monde. Établie en 1999, l'ICBA a des bureaux dans 25 pays et sur cinq continents. Les partenaires de l'ICBA savent jumeler une expertise et un service locaux, et une coordination mondiale afin de fournir des solutions d'assurance commerciale, d'assurance crédit et d'assurance risques politiques aux multinationales.

Desservant plus de 7 000 clients, les courtiers de l'ICBA sont un réseau mondial d'entrepreneurs. Grâce au soutien de l'équipe ICBA, les partenaires de l'ICBA peuvent travailler avec efficacité et en collaboration afin de fournir des solutions d'assurance commerciale, d'assurance crédit et d'assurance risques politiques aux entreprises ayant des activités internationales.

Ron Doyle et Mark Attley de Millennium contribuent régulièrement au blogue de l'ICBA. Dans le présent numéro, John Middleton répond à des questions sur les IFRS applicables aux entreprises canadiennes cotées en bourse.



Demandez à Ron

Est-ce que la situation européenne influera sur l'assurance crédit au Canada?

Sans aucun doute!

Dans le dernier numéro de [Millennium Outlook](#), nous avons expliqué comment les problèmes de liquidité des banques mexicaines ont influé sur la trésorerie des importateurs mexicains, ce qui s'est traduit par des défauts de paiement pour les exportateurs canadiens. La dette grecque est maintenant perçue comme une obligation pourrie et les banques internationales sont réticentes à prêter à des banques espagnoles.

Cette situation pourrait potentiellement créer un autre resserrement du crédit. Le nombre de réclamations pourrait fort bien augmenter de nouveau en Europe.